

# Mouette mélanocéphale

*Ichthyaetus melanocephalus*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

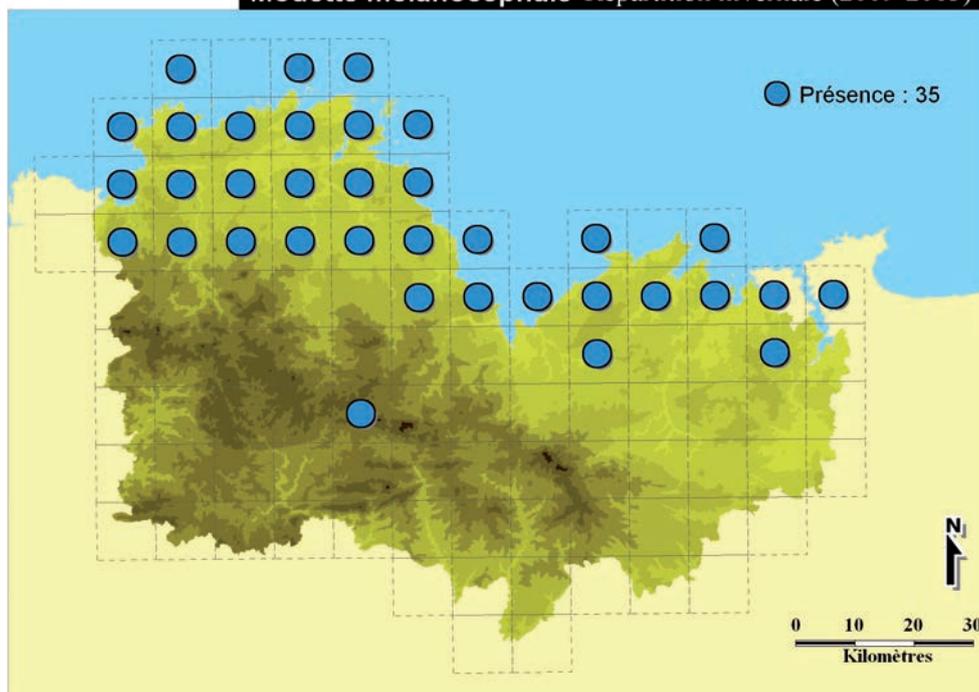
Espèce monotypique, la Mouette mélanocéphale niche uniquement en Europe où elle a considérablement élargi son aire de distribution au cours des dernières décennies. Initialement confinée aux rives ukrainiennes de la mer Noire, l'espèce fut menacée d'extinction avec 6 200 couples en 1952. Puis, ce fut une explosion démographique avec 42 000 couples en Europe en 1957 et 358 000 en 1997. Elle gagne la Hongrie en 1940, l'Autriche et les Pays-Bas en 1959, la Belgique en 1964, la Grande-Bretagne en 1968, l'Italie en 1978 et l'Espagne continentale en 1987 (**Yésou, 1997**). En France, c'est en 1965 que la reproduction de l'espèce est prouvée pour la première fois en Camargue. Son statut change ensuite radicalement à la fin des années 1980, les effectifs passant d'une cinquantaine de couples en 1988 à 2 200 couples en 2000. En 2011, les effectifs sont évalués à près de 10 000 couples et des cas de nidification ont été notés dans 22 départements (**Q**). L'espèce progresse également sur ses lieux d'hivernage le long du littoral atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, mais aussi en Méditerranée. Ainsi, 4 000 ont été dénombrés lors du recensement de l'hiver 1996-1997 contre 18 000 à 20 000 au cours de l'hiver 2011-2012 (**Dubois & Issa, 2013**). En Bretagne, la Mouette mélanocéphale est contactée

en passage dès 1949 et se reproduit en Loire-Atlantique depuis 1997 (**C**).

## Statut en Côtes-d'Armor

En août 1961, un ornithologue décrit un individu subadulte de l'espèce observé près d'Erquy. L'auteur ne l'identifie pas avec certitude mais les caractères sont très convaincants (*in* **Barlov J.-J., La migration d'août 1961 dans les Côtes-du-Nord, BLMD 47, 77**). C'est la première donnée du département à une date où l'espèce est considérée comme visiteuse rare ou occasionnelle sur le littoral Manche-Atlantique. Il faut ensuite attendre les années 1980 pour que les observations deviennent régulières, notamment dans le secteur d'Yffiniac. Les premiers hivernants sont notés durant la période 1989-1990 dans le secteur du Goëlo compris entre Binic et Saint-Quay-Portrieux ainsi que Pléneuf-Val-André pour les plus forts effectifs (quelques dizaines d'individus) mais aussi, dans une moindre mesure, Saint-Jacut-de-la-Mer et l'anse d'Yffiniac. Dans les années 1990, l'espèce a tendance à se disperser vers l'ouest, notamment vers le secteur du Goëlo où elle est aussi observée sur les communes non littorales (labours, cultures).

**Mouette mélanocéphale** Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Patrice Berthelot  
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor  
le Département



Région  
BRETAGNE



# Mouette mélanocéphale

*Ichthyaetus melanocephalus*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

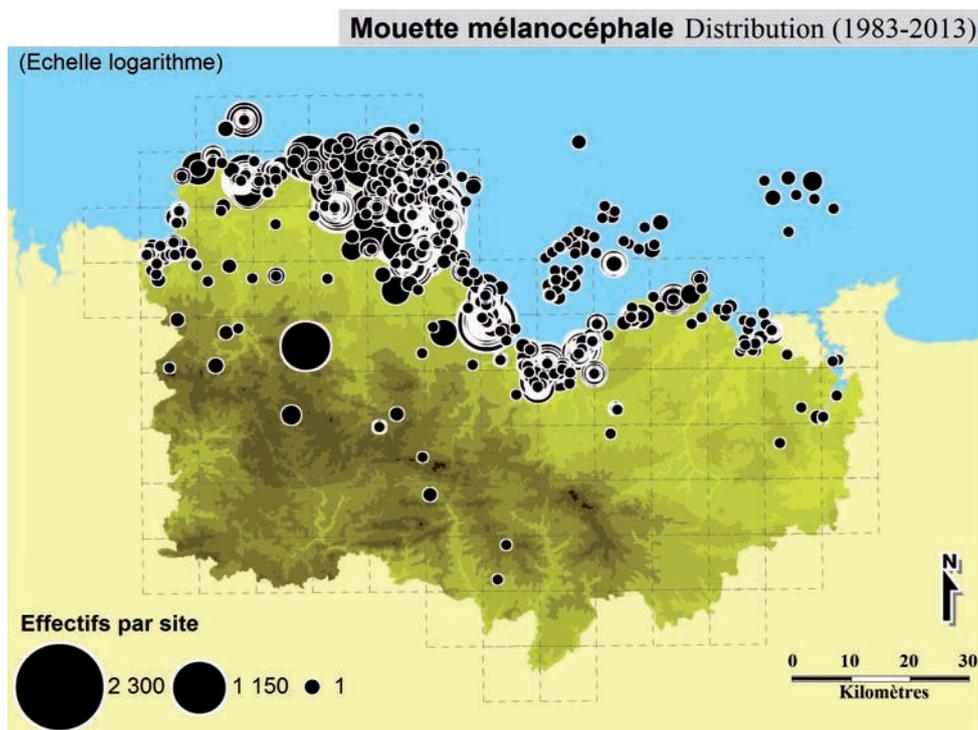
**G.E.O.C.A**

L'année 1998 marque le début d'une nette augmentation des hivernants (168) et des migrateurs (279) dans le département et particulièrement en baie de Paimpol. Des suivis réguliers se mettent alors en place. Les effectifs hivernants et migrateurs augmentent de façon continue pour atteindre 1 000 à 2 000 oiseaux. Le 7 mars 2013, 2 400 individus sont observés à Beauport puis un nouveau record est établi le 1<sup>er</sup> février 2014 avec 4 150 oiseaux.

Dans le reste du département, les effectifs progressent aussi régulièrement. Sur l'estuaire de la Rance où l'espèce ne compte que quelques données d'individus isolés avant 2000. En baie de Saint-Brieuc, les groupes se font plus importants et comptent souvent plusieurs dizaines d'individus au cours des années 2000. Il est également important de noter que si l'espèce fréquente désormais régulièrement les zones intérieures à l'instar de la Mouette rieuse, souvent dans des groupes mixtes d'ailleurs, elle est aussi nettement plus pélagique que cette dernière et peut être observée au large. Outre les pêcheries observées régulièrement depuis la côte et pouvant compter plusieurs centaines d'oiseaux en baie de Saint-Brieuc, les sorties en bateau montrent que l'espèce fréquente localement une large bande côtière d'une dizaine de kilo-

mètres, au contraire de la Mouette rieuse cantonnée au rivage.

Lors du recensement Laridés hivernants en France 2011-2012, 1 656 oiseaux ont été observés en Côtes-d'Armor, soit 8 % de l'effectif national et 48 % de l'effectif hivernant en Bretagne (Loire-Atlantique incluse) (**Dubois & Issa, 2013**). En janvier 2014, un comptage concerté sur l'ensemble du littoral de la baie de Saint-Brieuc a été l'occasion de comptabiliser 1 960 Mouettes mélanocéphales, un chiffre faisant des Côtes-d'Armor un site d'importance nationale pour l'accueil de l'espèce en période hivernale. Le passage pré-nuptial démarre localement dès la fin janvier, prend de l'importance début février et se prolonge en mars. Il se réduit dès le début avril pour s'achever vers la fin de ce mois. L'espèce devient régulière au cours des comptages effectués mensuellement sur l'estuaire. Les quelques individus notés sur le littoral en mai et début juin sont principalement des oiseaux de l'année précédente donc non reproducteurs ou des adultes ayant raté leur nidification, regagnant rapidement leurs quartiers d'hiver. Des oiseaux non reproducteurs, principalement de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année, stationnent en avril et mai sur le site de Beauport à Paimpol, confortant l'attrait de cette zone pour l'espèce tout au long



Auteur : Patrice Berthelot  
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.



Côtes d'Armor  
le Département



# Mouette mélanocéphale

*Ichthyaetus melanocephalus*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

**G.E.O.C.A**

de l'année. Le passage postnuptial débute dès la fin juin. De juillet à la mi-août, les chiffres, généralement faibles, révèlent un passage peu marqué dans le département. Dès la seconde quinzaine d'août puis durant le mois de septembre et octobre la hausse des effectifs est significative sur les sites pour culminer en novembre et décembre. Les séances d'observations réalisées sur différents sites du département et la recherche d'oiseaux bagués (notamment dans le Trégor-Goëlo), nous ont démontré l'importante mobilité des individus. Les effectifs peuvent ainsi varier énormément d'une semaine à l'autre, d'un jour à l'autre voir sur une seule journée, ce qu'illustre parfaitement le comptage du 21 janvier 2014 à la plage de la Banche (Binic) : 24 oiseaux à 9h00, 506 à 12h00, 947 à 12h30 et 1 450 à 13h30. L'importance du coefficient de marée dans la fréquentation des Mouettes mélanocéphales en baie de Paimpol et sans doute plus généralement de leur distribution en baie de Saint-Brieuc est évoquée depuis plusieurs années avec des effectifs records systématiquement notés lors des grandes marées (**Berthelot, à paraître**).

La raison peut en être directe (disponibilité alimentaire) ou indirecte. Parmi les facteurs influençant la présence locale des oiseaux, signalons également l'alimentation en eau douce des cours d'eau se jetant en mer, capitale pour le toilettage et la ressource en eau. C'est d'ailleurs à cette occasion que les comptages et lectures de bagues sont les plus efficaces.

L'observation de bagues colorées depuis de nombreuses années permet de connaître plus précisément l'origine des oiseaux observés dans le département et leur évolution dans le temps. Si les oiseaux bagués en Belgique et Hollande sont majoritaires depuis le départ, on constate toutefois une diversification des origines directement en lien avec

l'expansion géographique et le développement de programmes de baguage dans les autres pays européens.

## Tendances et perspectives

Les effectifs hivernants de Mouette mélanocéphale sont en nette augmentation depuis quelques années dans le département et suivent la tendance générale de l'espèce. Cette dernière peut être observée maintenant sur l'ensemble du littoral costarmoricain, les plus gros effectifs restant concentrés dans le secteur du Trégor-Goëlo et en baie de Saint-Brieuc. Cependant les recensements restent non exhaustifs et irréguliers. Des suivis locaux plus réguliers permettraient de suivre plus finement l'évolution des effectifs, et l'occupation des différents secteurs comme c'est le cas pour les sites comptés à la mi-janvier (*Wetlands*). Plusieurs milliers d'individus stationnent et transitent chaque année dans les Côtes-d'Armor qui s'affirment donc aujourd'hui comme un site majeur pour l'espèce le long du littoral Manche-Atlantique. Le statut de conservation de la Mouette mélanocéphale est considéré de *Pré-occupation mineure* en France comme en Europe mais l'espèce reste néanmoins inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et présente donc un intérêt international (**B**).

## Bibliographie

**Berthelot P. (à paraître)**. Evaluation et mobilité des Mouettes mélanocéphales dans le Goëlo, Côtes-d'Armor, Janvier 2014. *Le Fou*, 91.

**Dubois P.-J. & Issa N. (2013)**. Résultats du 4<sup>e</sup> recensement des laridés hivernants en France (hiver 2011-2012). *Ornithos*, 20-2.

**Yésou P. (1997)**. Nidification de la Mouette mélanocéphale en France, 1965-1996. *Ornithos*, 4 : 54-62.

Auteur : Patrice Berthelot

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

